

Enseigner l'écriture au cycle 3 : Quelques principes

Plusieurs principes guident l'enseignement de l'écriture au cycle 3 :

- le fait que les élèves ne maîtrisent pas parfaitement les usages de la langue écrite ne doit pas empêcher l'exercice quotidien de l'écriture, la mise en place d'une habitude qui doit être à la fois rassurante et formatrice ;
- la fréquence des situations d'écriture conduit à des échanges réguliers entre les élèves sur les productions qui sont partagées et discutées ;
- l'apprentissage de l'écriture privilégie l'expérimentation des formes, des genres et des fonctions de la communication écrite : l'étude approfondie de quelques formes très structurées est exceptionnelle ;
- la confrontation entre les écrits de la classe, entre les productions d'élèves et les textes d'auteurs permet peu à peu à chaque élève de prendre du recul par rapport à ses propres textes, d'adopter une posture d'auteur, c'est-à-dire d'endosser la responsabilité de ses écrits et d'en mesurer les effets ;
- enfin, la fréquence des écrits suppose un rapport particulier à la correction, qu'il s'agisse des attentes exigibles ou des interventions didactiques pour les rapprocher de la norme en particulier orthographique.

À côté de ces écrits de travail qui ne sont pas *explicitement* dédiés à l'apprentissage de l'écriture, il est important de réserver un temps et un espace à l'apprentissage de l'écriture créative. Ces moments ritualisés, généralement courts, sous une forme habituellement ludique, sont aussi un moyen de se familiariser avec l'activité d'écriture. Les différentes productions explorent les aspects les plus variés de l'acte d'écrire. Elles sont conservées dans un cahier *ad hoc*, dans un classeur ou dans un dossier. Ce réservoir de textes n'enregistre pas un écrit abouti, mais des essais, des tentatives, des états toujours provisoires.

Construire une approche réflexive de ses propres écrits

Les tentatives pour faire réécrire aux élèves leurs propres écrits s'avèrent difficiles et peu fructueuses. La réécriture est ainsi davantage un but à atteindre, une exigence à construire, qu'une pratique pédagogique à mettre en place systématiquement. Pour pouvoir revenir sur son texte et le réécrire, il faut être capable de réfléchir sur ses productions, de les mettre à distance, de les comparer avec d'autres, d'avoir un regard critique, un véritable regard d'auteur conscient des effets produits, des échecs ou des réussites de son travail.

Réviser de façon différenciée

Les corrections de l'enseignant, en particulier en ce qui concerne l'orthographe, la correction de la langue ou le respect de critères explicitement rappelés doivent être différenciées selon les élèves et selon les situations d'écriture proposées. Les écrits intermédiaires ou de travail, les écrits brefs quotidiens ne peuvent être systématiquement ni intégralement corrigés.

Quelques exemples d'aides à la révision des textes

La **relecture** collective des textes écrits par les élèves, et leur commentaire, lors de séances d'oral collaboratif, en groupe classe ou en petits groupes, permettent :

- de passer par des négociations orales donnant à entendre des activités d'ajout, de suppression, de déplacement, ainsi que des interventions portant sur l'orthographe ;
- de prendre en compte des éléments très divers sur les plans orthographique, lexical et syntaxique et des paramètres relevant de la cohérence textuelle ;
- de dialoguer avec soi-même / les autres et d'accepter ou refuser telle ou telle solution.

De la réécriture à l'épaississement des textes :

Concevoir l'écriture comme une compétence qui se construit par l'amélioration des textes et des retours réflexifs sur les productions nécessite de repenser le rôle attribué à la *réécriture*. L'élève ne progresse en effet que s'il est invité à se dépasser dans un travail nouveau, non répétitif et exigeant. Il faut lui proposer des réécritures qui ne soient pas des reprises du premier jet. De fait, la reprise d'un texte, souvent saturé de rouge, à des fins d'amélioration et d'enrichissement, est plus souvent bloquante que stimulante. Il importe donc de reconsidérer à la fois les pratiques de production d'écrit, les conceptions du brouillon et de l'évaluation. Dominique Bucheton et Jean-Charles Chabanne (*Écrire en ZEP. Un autre regard sur les écrits des élèves*, Paris, Dalagrave/CRDP de Versailles, 2002) conçoivent la réécriture à la fois comme un travail de « reformulation globale des textes » et comme un travail d'« épaississement » des textes. Pour eux, écrire, ce n'est pas reprendre un premier jet pour l'améliorer, mais c'est écrire successivement plusieurs textes, qui ne sont pas systématiquement corrigés. L'absence de correction ne signifie pas absence d'évaluation : l'enseignant lit ces textes successifs, ces écrits intermédiaires, pour guider l'élève dans ses réécritures. Par écrits intermédiaires, il faut entendre : écrits transitoires, non nécessairement normés et non définitifs. L'important est qu'ils permettent aux élèves de passer d'un texte premier à un texte second, de prendre conscience du volume de travail accompli et surtout de mesurer leurs progrès. À l'enseignant, ils servent d'outil d'évaluation formative.

Pour guider la réécriture des élèves, Dominique Bucheton et Jean-Charles Chabanne proposent de s'appuyer sur quatre tactiques.

Reprise et variation : Il s'agit de proposer un retour en amont du premier jet. À quelques jours d'intervalle, et après avoir commenté les premiers jets, on redonne la même consigne d'écriture (à l'identique ou reformulée), mais sans redonner le premier jet. Par exemple, à la suite de la lecture du début de *Fantastique Maître Renard*, de Roald Dahl, on demande aux élèves d'écrire la suite de l'histoire. Quelques jours plus tard, et sans leur redonner le premier jet, on demande : « Maître Renard part chercher de la nourriture. Il se déguise. Raconte. »

Variation : comme en musique, on fait varier la consigne autour d'un même thème. À l'issue de la lecture de la totalité du roman *Fantastique Maître Renard*, de Roald Dahl, on propose successivement les consignes suivantes : Maître Renard part chercher de la nourriture. Continue l'histoire. / Tu es un fermier. Raconte l'histoire de son point de vue. / Je raconte une histoire dans laquelle il y a un personnage méchant. / Tu dois choisir entre deux choses et tu hésites.

Développement d'un aspect du texte

- Donner des consignes de réécriture portant sur un aspect du texte (insister sur les sentiments de tel personnage, sur la description de tel lieu, sur l'explication de tel phénomène etc.). L'élève produit alors un nouveau texte qui sera réinséré dans le premier (ce qui lui demandera de l'adapter) ou un nouveau texte complet.
- Modéliser le travail d'écriture par l'enseignant : « Traiter au tableau la recherche des idées, des premières formes, montrer qu'on rature, qu'on hésite, qu'on ajoute, c'est donner une leçon de révision, partager avec les élèves les difficultés, montrer comment on y répond. » Il est important que « l'enseignant écrive avec ses élèves » (Dominique Bucheton, Jean-Charles Chabanne, *Écrire en ZEP*, Delagrave, p. 181).

Apport « copieux » de culture et de savoirs :

En cours d'écriture (ou de révision), pour renouveler et nourrir l'imaginaire, faire de nombreuses lectures de textes littéraires, créer des banques de textes, d'expressions et de mots à partir de textes ressources. Fonctionnant comme une mémoire externe, ces réservoirs permettent aux élèves de mieux évoquer l'univers qu'ils imaginent, de percevoir des effets à créer. Cette interaction entre lecture et écriture constitue une aide efficace pour amplifier et enrichir les textes.

Lecture et analyse des textes entre pairs :

Ces moments permettent aux élèves de mesurer leurs réussites et leurs faiblesses – de prendre conscience d'écarts et d'adopter une attitude réflexive à l'égard de l'écriture. Ils marquent également une véritable entrée en littérature en ce qu'ils mettent l'accent sur l'acte de réception et donc, sur les effets du texte. Enfin, ces moments constituent une aide pour les élèves qui peuvent piocher dans les trouvailles des autres pour les consigner et se les réapproprier ultérieurement. Ces trouvailles peuvent être consignées et servir lors d'une réécriture par reprise sans le premier jet. Autrement dit, on conserve du premier jet les réussites, augmentées, éventuellement, de certaines de celles des camarades, et on les rend aptes à être réemployées dans les réécritures successives.